

**MOUVEMENT DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ
SAISIE DES VŒUX SUR SIAM**

La saisie des vœux se fait uniquement par le système d'information et d'aide pour les mutations (SIAM) auquel l'application I-PROF donne accès :

du jeudi 16 avril 2015 à 17h00 au dimanche 26 avril 2015 à 24h00.

Pour vous connecter et accéder au « bureau virtuel », vous devez vous conformer aux consignes suivantes :

1- activer votre boîte aux lettres (si cette opération n'a pas été effectuée) :

- vous munir de votre NUMEN
- vous connecter sur le site public : <http://messagerie.ac-aix-marseille.fr/>, et dans le menu principal, choisir « activation de votre boîte mail ouvert »

Après activation, noter :

- le compte utilisateur qui vous est attribué par le logiciel
- votre mot de passe qui est votre NUMEN, sauf si vous faites le choix de le modifier.

2- accéder à I-PROF :

- vous connecter sur le site de l'I.A. 13 : <http://www.ac-aix-marseille.fr/ia13>, ou directement sur le site : <https://bv.ac-aix-marseille.fr/iprof/ServletIprof>
- cliquer sur l'icône « bureau virtuel », puis sur le pavé « I-PROF »
- saisir le compte utilisateur (code d'accès à la boîte aux lettres) et votre mot de passe

A l'attention des personnels en activité qui intègrent les Bouches-du-Rhône à la rentrée 2015 :

Le service SIAM est accessible uniquement à partir de l'application I-PROF de l'académie d'affectation 2014-2015.

Exemple : Un enseignant actuellement en poste dans l'académie de Créteil et muté lors du mouvement interdépartemental 2015 dans le département des Bouches-du-Rhône, doit se connecter au serveur de l'académie de Créteil.

IMPORTANT : L'accusé de réception arrive sur la boîte aux lettres I-PROF d'Aix-Marseille.

- Il faut activer la boîte académique d'Aix-Marseille :

<https://messagerie.ac-aix-marseille.fr/activation.html>

- Avec les identifiants obtenus (qui peuvent différer des identifiants de l'académie d'origine), il faut vous connecter à I-PROF Aix-Marseille, où vous trouverez votre accusé de réception, dans la messagerie I-PROF : <https://bv.ac-aix-marseille.fr/iprof/ServletIprof>

3- saisir vos vœux sur l'application I-PROF :

Pour saisir vos vœux, cliquez sur *Les services*, puis sur *Siam* et enfin sur *Mouvement intra-départemental*

4- Uniquement en cas de contestation de barème : éditer votre accusé de réception dans la boîte aux lettres I-PROF, à compter du 27 avril 2015 et le renvoyer soit par mail à ce.mouvement13@ac-aix-marseille.fr, soit par courrier au service D.P.E.2 à la Direction Académique des Bouches du Rhône 28 bd Charles Nedelec 13231 Marseille cedex1 **pour le jeudi 30 avril 2015**, accompagné des pièces justificatives.

C'est également sur I-PROF que vous pourrez consulter dans le courant du mois de mai, **le projet d'affectation, sous réserve d'une éventuelle rectification et de la consultation de la C.A.P.D.**

Division des personnels
Bureau des actes collectifs (D.P.E.2)

ANNEXE EXPLICATIVE POUR LA FORMULATION DES VŒUX LIÉS

Les personnels peuvent émettre des vœux liés avec la personne de leur choix.

Pour être valide, **cette procédure doit être suivie par les deux intéressé(e)s.**

Les vœux sont liés au choix des intéressé(e)s sur tout ou partie des vœux en fonction des rangs indiqués.

Attention :

- le non respect de la procédure empêche l'obtention des vœux liés **mais n'annule pas les vœux qui pourront alors être obtenus à titre individuel ;**
- l'obtention des vœux liés n'est possible que lorsque l'intéressé(e) ayant le plus petit barème arrive aussi sur l'un des postes demandés dans le cadre de cette procédure.

Exemple :

Vous voulez lier votre vœu n° 1 E.E.PU. Robert DESNOS, MARTIGUES
avec le vœu n° 5 de votre conjoint E.E.PU. Robert DESNOS, MARTIGUES.

- Saisissez le code de l'E.E.PU. Robert DESNOS, MARTIGUES.
- L'écran informatique affiche « vœu lié ». Ceci est une question
- Vous devez ressaisir le code du poste demandé par votre conjoint et le rang du vœu n° 5.
- Recommencez la même opération pour chaque vœu lié.

Division des personnels
Bureau des actes collectifs (D.P.E.2)

**DEMANDE DE PRISE EN COMPTE DU TEMPS DE FORMATION
PROFESSIONNELLE EFFECTUE en tant que NORMALIEN après le
BACCALAUREAT avant 18 ans
MOUVEMENT 2015**

En complément de cette demande, il est impératif de joindre une attestation de l'IUFM où figure la formation suivie, et/ou un bulletin de salaire de la période concernée avec le terme « FP2 ». Ces documents devront être envoyés au service de gestion DP1 afin que la demande soit prise en compte.

Je soussigné (e) :

- NOM :
- Prénom :
- Date de naissance :
- NUMEN :
- Date d'obtention du baccalauréat :

demande que soit pris en compte dans mon barème le temps de formation professionnelle que j'ai effectué avant 18 ans à l'Ecole Normale de :

Pendant la période du _____ au _____ (indiquer les dates exactes).

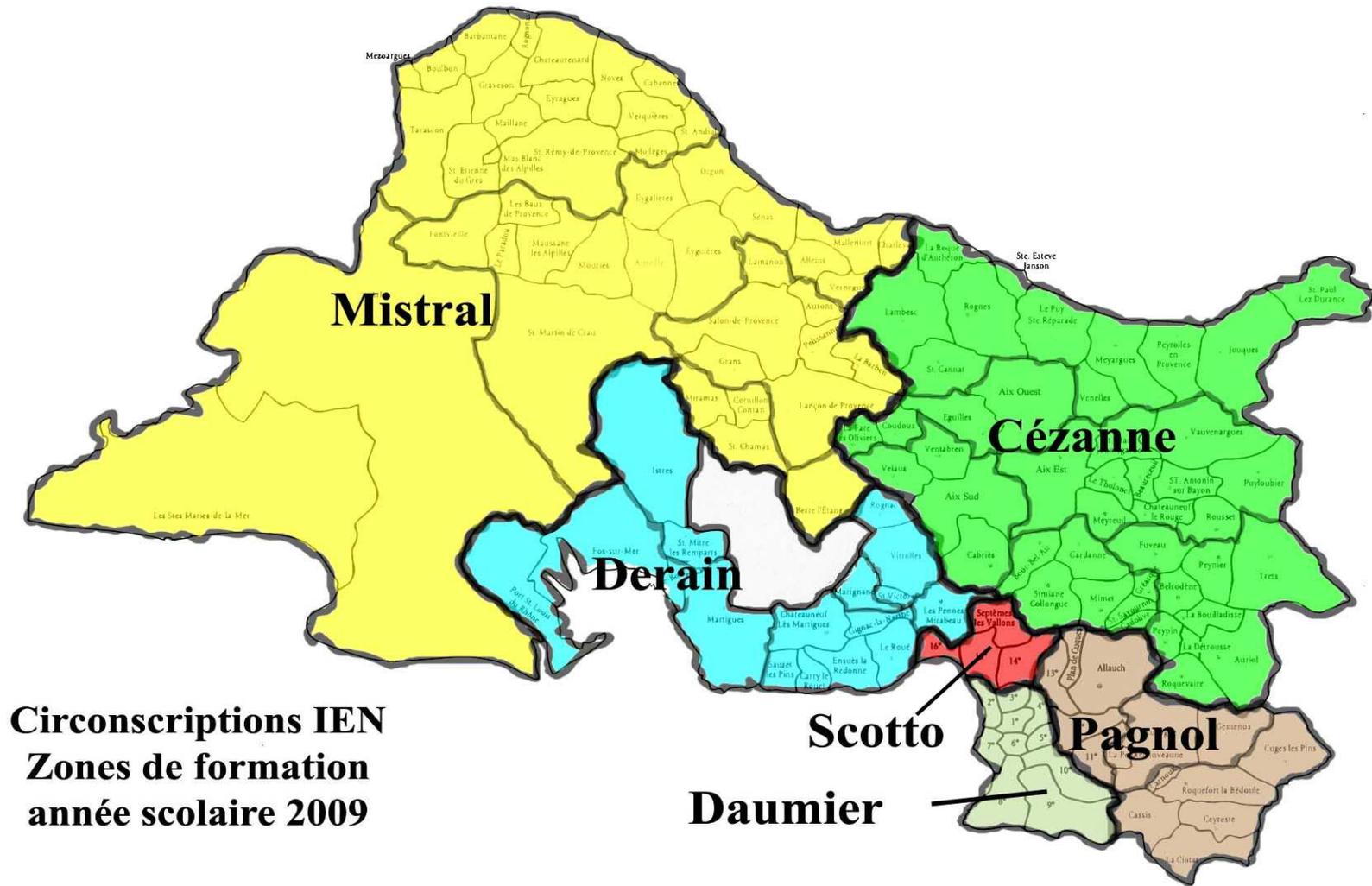
A retourner au bureau D.P.E 2 à ce.mouvement13@ac-aix-marseille.fr pour
le 28 Avril 2015

Rentrée 2015

CODE RNE	ECOLE	NOM	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION
0130390D	E.E.PU	CABANNES	CABANNES	ST REMY
0132003G	E.M.PU	CABANNES	CABANNES	ST REMY
0131129G	E.E.PU	HONORE CARBONEL	ST VICTORET	MARIGNANE
0133333C	E.E.PU	JEAN COCTEAU	ST VICTORET	MARIGNANE
0131132K	E.M.PU	HONORE CARBONEL	ST VICTORET	MARIGNANE
0133324T	E.M.PU	JEAN COCTEAU	ST VICTORET	MARIGNANE
0130753Y	E.E.A	MONTEE DES ACCOULES	MARSEILLE 2 ^{ème}	MARSEILLE 3
0130899G	E.M.PU	NEUVE STE CATHERINE	MARSEILLE 7 ^{ème}	MARSEILLE 14
0130523Y	E.E.PU	LA BAUME	MARSEILLE 9 ^{ème}	MARSEILLE 5
0130841U	E.M.PU	LA BAUME	MARSEILLE 9 ^{ème}	MARSEILLE 5
0130545X	E.E.PU	CALANQUES DE SORMIOU	MARSEILLE 9 ^{ème}	MARSEILLE 5
0130857L	E.M.PU	CALANQUES DE SORMIOU	MARSEILLE 9 ^{ème}	MARSEILLE 5
0132575D	E.M.PU	LA SOUDE	MARSEILLE 9 ^{ème}	MARSEILLE 5
0130591X	E.E.PU	LA MILLIERE	MARSEILLE 11 ^{ème}	MARSEILLE 9
0132629M	E.M.PU	LA MILLIERE	MARSEILLE 11 ^{ème}	MARSEILLE 9
0130622F	E.E.PU	LA ROUGIERE	MARSEILLE 11 ^{ème}	MARSEILLE 9
0130920E	E.M.PU	LA ROUGIERE	MARSEILLE 11 ^{ème}	MARSEILLE 9
0131832W	E.M.PU	ST JEROME SUSINI	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 10

COMPOSITION DES ZONES DE FORMATION

ZONES	MISTRAL	DERAIN	CEZANNE	SCOTTO	PAGNOL	DAUMIER
CIRCONSCRIPTIONS	Arles	Châteauneuf	Garlaban	Marseille 01	Aubagne	Marseille 03
	ST Martin	Istres	Aix Est	Marseille 02	La Ciotat	Marseille 04
	ST Rémy	Fos	Aix Sud	Marseille 11	Marseille 07	Marseille 05
	Salon	Marignane	Aix Ouest	Marseille 12	Marseille 08	Marseille 06
	Miramas	Martigues	Val de Durance	Marseille 15	Marseille 09	Marseille 13
		Vitrolles	Gardanne		Marseille 10	Marseille 14



**Circonscriptions IEN
Zones de formation
année scolaire 2009**

Scotto
Daumier

CODE RNE	SIGLE	ECOLE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	NOMBRE
0130281K	E.M.PU	LES LAUVES	AIX EN PROVENCE	AIX EST	1
0130286R	E.M.PU	ALPHONSE DAUDET	AIX EN PROVENCE	AIX EST	1
0130288T	E.M.A	JULES ISAAC	AIX EN PROVENCE	AIX EST	1
0130289U	E.M.PU	SEXTIUS	AIX EN PROVENCE	AIX EST	1
0131908D	E.M.PU	GIONO SCHWEITZER	AIX EN PROVENCE	AIX EST	1
0132581K	E.M.PU	LA TORSE	AIX EN PROVENCE	AIX EST	1
0130278G	E.M.A	GRASSI	AIX EN PROVENCE	AIX OUEST	1
0132578G	E.M.PU	ROCHER DU DRAGON	AIX EN PROVENCE	AIX OUEST	1
0132588T	E.M.PU	EGUILLES	EGUILLES	AIX OUEST	1
0132354N	E.M.PU	EDOUARD PEISSON	LUYNES	AIX SUD	1
0132447P	E.M.PU	MARCEL PAGNOL	AIX EN PROVENCE	AIX SUD	1
0133391R	E.M.PU	AUGUSTE BOYER	LES MILLES	AIX SUD	1
0133392S	E.M.PU	PLATEAU DE L'ARBOIS	LES MILLES	AIX SUD	1
0131215A	E.M.PU	MONTMAJOUR	ARLES	ARLES	1
0131559Z	E.M.PU	LOUISE MICHEL	ARLES	ARLES	1
0131912H	E.M.PU	LE PETIT PRINCE	ARLES	ARLES	1
0132385X	E.M.PU	ALPHONSE DAUDET	RAPHELE LES ARLES	ARLES	1
0132751V	E.M.PU	VICTORIA LYLES	ARLES	ARLES	1
0130359V	E.M.PU	ANTIDE BOYER	AUBAGNE	AUBAGNE	1
0130360W	E.M.PU	GAIMARD	AUBAGNE	AUBAGNE	1
0131097X	E.M.PU	LA QUINSOUNAIO	ROQUEVAIRE	AUBAGNE	1
0132458B	E.M.PU	VAL ST GEORGES	LES PENNES MIRABEAU	CHATEAUNEUF	1
0132478Y	E.M.PU	LA VOILERIE	LES PENNES MIRABEAU	CHATEAUNEUF	1
0132640Z	E.M.PU	JULES FERRY	SAUSSET LES PINS	CHATEAUNEUF	1
0134042Y	E.M.PU	MIREILLE FERAUD FOESSER	CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	CHATEAUNEUF	1
0131257W	E.M.PU	DANIELLE CASANOVA	PORT ST LOUIS	FOS	1
0132387Z	E.M.PU	JONQUIERE	FOS SUR MER	FOS	1
0132549A	E.M.PU	MARCEL PAGNOL	PORT DE BOUC	FOS	1
0133020M	E.M.PU	LEONCE HERAIL	FOS SUR MER	FOS	1

CODE RNE	SIGLE	ECOLE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	NOMBRE
0130467M	E.M.PU	TERRILS BLEUS	GARDANNE	GARDANNE	1
0131663M	E.M.PU	JACQUES PREVERT	SEPTEMES LES VALLONS	GARDANNE	1
0132307M	E.M.PU	FRANCOIS CESARI	SEPTEMES LES VALLONS	GARDANNE	1
0132698M	E.M.PU	LES AIRES	GARDANNE	GARDANNE	1
0133002T	E.M.PU	ELSA TRIOLET	GARDANNE	GARDANNE	1
0130488K	E.M.PU	REINE MARIE CASIMIR GOUIN	ISTRES	ISTRES	1
0131556W	E.M.PU	RAOUL ORTOLLAN	ISTRES	ISTRES	1
0132718J	E.M.PU	LA BUISSONNIERE	ENTRESSEN	ISTRES	1
0133053Y	E.M.PU	PIEER MENDES FRANCE	ISTRES	ISTRES	1
0130429W	E.M.PU	ABEILLE	LA CIOTAT	LA CIOTAT	1
0131275R	E.M.PU	GUYNEMER	MARIGNANE	MARIGNANE	1
0132626J	E.M.PU	LE CARESTIER	MARIGNANE	MARIGNANE	1
0133322R	E.M.PU	MARIE MADELEINE FOURCADE	MARIGNANE	MARIGNANE	1
0130900H	E.M.PU	ND LIMITE CHATEAU BURZIO	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 1	1
0130931S	E.M.PU	SAINT HENRI 1	MARSEILLE 16 ^{ème}	MARSEILLE 1	1
0131277T	E.M.PU	ND LIMITE HLM PERRIN	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 1	1
0132177W	E.M.PU	PLAN D'AOU	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 1	1
0132529D	E.M.PU	ESTAQUE GARE	MARSEILLE 16 ^{ème}	MARSEILLE 1	1
0130840T	E.M.PU	CHUTES LAVIES HLM MEDITERRANEE	MARSEILLE 4 ^{ème}	MARSEILLE 2	1
0130854H	E.M.PU	CANET AMBROSINI	MARSEILLE 14 ^{ème}	MARSEILLE 2	1
0130862S	E.M.PU	CHUTES LAVIES	MARSEILLE 4 ^{ème}	MARSEILLE 2	1
0130864U	E.M.PU	CLAIR SOLEIL	MARSEILLE 14 ^{ème}	MARSEILLE 2	1
0131251P	E.M.PU	PARC DES CHARTREUX	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 2	1
0131542F	E.M.PU	FONT VERT	MARSEILLE 14 ^{ème}	MARSEILLE 2	1
0130880L	E.M.PU	HOTEL DES POSTES	MARSEILLE 1 ^{er}	MARSEILLE 3	1
0130957V	E.M.PU	VINCENT LEBLANC	MARSEILLE 2 ^{ème}	MARSEILLE 3	1
0133898S	E.M.PU	REPUBLIQUE MOISSON	MARSEILLE 2 ^{ème}	MARSEILLE 3	1
0130881M	E.M.PU	KLEBER	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 3	1
0133819F	E.M.PU	DESIREE CLARY	MARSEILLE 2 ^{ème}	MARSEILLE 3	1
0130838R	E.M.PU	BAILLE	MARSEILLE 5 ^{ème}	MARSEILLE 4	1
0130888V	E.M.PU	MARIUS THOMAS	MARSEILLE 7 ^{ème}	MARSEILLE 4	1
0130910U	E.M.PU	LE PHARO	MARSEILLE 7 ^{ème}	MARSEILLE 4	1
0130919D	E.M.PU	LE ROUET	MARSEILLE 8 ^{ème}	MARSEILLE 4	1

CODE RNE	SIGLE	ECOLE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	NOMBRE
0131643R	E.M.PU	FLOTTE	MARSEILLE 8 ^{ème}	MARSEILLE 4	1
0130856K	E.M.PU	CAPELETTE	MARSEILLE 10 ^{ème}	MARSEILLE 7	1
0132431X	E.M.PU	LA TIMONE	MARSEILLE 10 ^{ème}	MARSEILLE 7	1
0130850D	E.M.PU	BOIS LUZY	MARSEILLE 12 ^{ème}	MARSEILLE 8	1
0130861R	E.M.PU	LOUIS BOTINELLY	MARSEILLE 4 ^{ème}	MARSEILLE 8	1
0131620R	E.M.PU	LA GROGNARDE	MARSEILLE 11 ^{ème}	MARSEILLE 8	1
0130839S	E.M.PU	LA BARASSE	MARSEILLE 11 ^{ème}	MARSEILLE 9	1
0130934V	E.M.PU	ST JULIEN	MARSEILLE 12 ^{ème}	MARSEILLE 9	1
0132504B	E.M.PU	LES TROIS LUCS	MARSEILLE 12 ^{ème}	MARSEILLE 9	1
0132625H	E.M.PU	PARADE	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 9	1
0133820G	E.M.PU	ZAC CHATEAU GOMBERT	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 9	1
0130916A	E.M.PU	ROSE ST THEODORE	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 10	1
0131832W	E.M.PU	ST JEROME SUSINI	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 10	1
0132356R	E.M.PU	FONDACLE	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 10	1
0132377N	E.M.PU	CROIX ROUGE	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 10	1
0130893A	E.M.PU	MERLAN VILLAGE	MARSEILLE 14 ^{ème}	MARSEILLE 11	1
0132906N	E.M.PU	MALPASSE LES FLORALIES	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 11	2
0132476W	E.M.PU	EMILE VAYSSIERE 2	MARSEILLE 14 ^{ème}	MARSEILLE 11	1
0130926L	E.M.PU	ST ANTOINE PALANQUE	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 12	1
0130933U	E.M.PU	ST JOSEPH SERVIERES	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 12	1
0131281X	E.M.PU	MAURELETTE	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 12	1
0131655D	E.M.PU	AYGALADES NOUVELLES	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 12	1
0132498V	E.M.PU	SOLIDARITE 2	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 12	1
0134059S	E.M.PU	ST SAVOURNIN BARTHELEMY	MARSEILLE 1 ^{er}	MARSEILLE 13	1
0130833K	E.M.PU	ABBE DE L'EPPE	MARSEILLE 5 ^{ème}	MARSEILLE 13	1
0130834L	E.M.A	CONSOLAT ABEILLES	MARSEILLE 1 ^{er}	MARSEILLE 13	1
0130860P	E.M.PU	CHAVE	MARSEILLE 5 ^{ème}	MARSEILLE 13	1
0130942D	E.M.PU	ST PIERRE	MARSEILLE 5 ^{ème}	MARSEILLE 13	1
0131560A	E.M.PU	CHARTREUX IVALDI	MARSEILLE 4 ^{ème}	MARSEILLE 13	1
0130844X	E.M.PU	BELLE DE MAI	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 14	1
0130845Y	E.M.PU	REVOLUTION	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 14	1

0130868Y	E.M.A	E.VAILLANT	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 14	1
CODE RNE	SIGLE	ECOLE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	NOMBRE
0130890X	E.M.PU	PARMENTIER	MARSEILLE 1 ^{er}	MARSEILLE 14	1
0130929P	E.M.PU	ST CHARLES	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 14	1
0130951N	E.M.PU	STRASBOURG	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 14	1
0130836N	E.M.PU	PARC BELLEVUE	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0130901J	E.M.PU	ODDO	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0130938Z	E.M.PU	ST LOUIS LEVEQUE	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0130958W	E.M.PU	LA VISTE BOUSQUET	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0132344C	E.M.PU	ST LOUIS CONSOLAT	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0132545W	E.M.PU	LA COURONNE	MARTIGUES	MARTIGUES	1
0131553T	E.M.PU	FONT SARADE	MARTIGUES	MARTIGUES	1
0132333R	E.M.PU	CANTO PERDRIX 1	MARTIGUES	MARTIGUES	1
0132457A	E.M.PU	LUCIEN TOULMOND	MARTIGUES	MARTIGUES	1
0133055A	E.M.PU	LOUISE MICHEL	MARTIGUES	MARTIGUES	1
0131013F	E.M.PU	JOURDAN	MIRAMAS	MIRAMAS	1
0131633E	E.M.PU	LES MOLIERES	MIRAMAS	MIRAMAS	1
0130381U	E.M.PU	G. DEZARNAUD	MIRAMAS	MIRAMAS	1
0132547Y	E.M.PU	CHANTEGRIVE	MIRAMAS	MIRAMAS	1
0131085J	E.M.PU	PAUL CLAUDEL	LA ROQUE D'ANTHERON	PEYROLLES	1
0132515N	E.M.PU	LION D'OR SUD	ST MARTIN DE CRAU	SAINT MARTIN	1
0132592X	E.M.PU	MARCEL PAGNOL	ST MARTIN DE CRAU	SAINT MARTIN	1
0130418J	E.M.PU	LA PAVILLONE	CHATEAURENARD	SAINT REMY	1
0131171C	E.M.PU	MARIE CURIE	TARASCON	SAINT REMY	1
0132383V	E.M.PU	EYRAGUES	EYRAGUES	SAINT REMY	1
0132636V	E.M.PU	LE COURS	BARBENTANE	SAINT REMY	1
0132904L	E.M.PU	MIREILLE	ROGNONAS	SAINT REMY	1
0131151F	E.M.PU	DES ALLIES	SALON DE PROVENCE	SALON	1
0131155K	E.M.PU	LURIAN	SALON DE PROVENCE	SALON	1
0131157M	E.M.PU	PAVILLON	SALON DE PROVENCE	SALON	1
0132465J	E.M.PU	DR FRANCOISE BLANC	SALON DE PROVENCE	SALON	1
0131190Y	E.M.PU	FREDERIC MISTRAL	VITROLLES	VITROLLES	1
0132632R	E.M.PU	PRAIRIAL	VITROLLES	VITROLLES	1

Division des personnels
Bureau des actes collectifs (D.P.E.2)

Liste des postes de Maîtres E permettant un départ en stage long

RNE gestion	Nom Etab	Commune	Circonscription
0131213Y	E.P.PU ALBERT CAMUS	ARLES	ARLES
0132442J	E.E.PU ROMAIN ROLLAND	PORT ST LOUIS DU RHONE	FOS
0130562R	E.E.PU ESTAQUE PLAGE	MARSEILLE 16	MARSEILLE 01
0131821J	E.E.PU SAINT ANDRÉ LA CASTELLANE	MARSEILLE 16	MARSEILLE 01
0130957V	E.M.PU VINCENT LEBLANC	MARSEILLE 3	MARSEILLE 03
0132429V	E.E.PU SAINT BARTHELEMY FLAMANTS	MARSEILLE 14	MARSEILLE 11
0132164G	E.E.PU LANGEVIN WALLON	SEPTEMES LES VALLONS	GARDANNE
0130683X	E.E.PU ALBERT CHABANON	MARSEILLE 6	MARSEILLE 14
0130536M	E.E.PU CABUCELLE (LA)	MARSEILLE 15	MARSEILLE 15
0133327W	E.E.PU LUCIE AUBRAC	VITROLLES	VITROLLES

NOM : _____

PRENOM : _____

AFFECTATION 2014-2015 : _____

Coordonnées personnelles : mail _____

Numéro portable _____

Titulaire éventuellement d'une spécialisation option : _____

En choisissant le poste de maître E dans l'une de ces écoles, je m'engage :

- à partir en formation à l'E.S.P.E (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation) en alternance durant l'année scolaire 2015-2016
- à me présenter à l'examen du CAPA-SH option « E » en 2016
- à occuper le poste obtenu à titre définitif après réussite de l'examen.

Fait à _____, le _____

Signature de l'intéressé(e)

A retourner au service DPE 2 par mail « ce.mouvement13@ac-aix-marseille.fr » avant le 28 avril 2015
(ce document ne dispense pas de la saisie informatique des vœux sur le serveur SIAM)

Division des personnels
Bureau des actes collectifs (D.P.E.2)

**NOMINATION DANS L'EMPLOI
DE DIRECTEUR D'ECOLE**

Cet imprimé ne concerne que les personnels qui ont exercé des fonctions de directeur pendant au moins 3 ans (après inscription sur la liste d'aptitude), et qui ne les exercent pas au titre de l'année 2014/2015. Les années de faisant fonction (intérim) ne sont donc pas prise en compte.

NOM : _____

PRENOM : _____

ANNEE SCOLAIRE	ECOLE

A transmettre à l'I.E.N pour le **lundi 20 avril 2015 au plus tard.**

AVIS MOTIVE DE L'I.E.N. SUR LA MANIERE DE SERVIR DE L'INTERESSE(E) :

Fait à _____, le _____

Signature :

A transmettre à la direction académique des services départementaux – bureau D.P.E.2 par l'I.E.N pour le **mardi 28 avril 2015 au plus tard**

Division des personnels
Bureau des actes collectifs (D.P.E.2)

BONIFICATION POUR INTERIM DE DIRECTION MOUVEMENT 2015

NOM :

Prénom :

NUMEN :

Date de naissance :

ANNEE SCOLAIRE	CODE (N° + lettre)	NOM DE L'ECOLE	MATERNELLE OU ELEMENTAIRE
2014/2015			

A retourner par mail au bureau D.P.E.2 à

« ce.mouvement13@ac-aix-marseille.fr »

pour le mardi 28 avril 2015

Division des personnels
Bureau des actes collectifs (D.P.E.2)

<p style="text-align: center;">LETTRE D'ENGAGEMENT pour un POSTE D'ADJOINT en écoles « CENTRE D'ENSEIGNEMENT CONTINU DE LA LANGUE REGIONALE »</p>
--

Je soussigné (e) :

NOM : _____

PRENOM : _____

m'engage à pratiquer l'enseignement du Provençal tel qu'il est défini en centre d'enseignement continu ou en section "bilingue".

Fait à : _____ le,

Signature :

A transmettre par courriel à la direction des services départementaux (DPE2) à
« ce.mouvement13@ac-aix-marseille.fr » pour le **28 Avril 2015** délai de rigueur.

Division des personnels
Bureau des actes collectifs (D.P.E.2)

ANNEXE - POSTES SIGNALES

A/ Postes à contraintes et/ou à compétences particulières

✓ Classes à horaires aménagés :

Musique :

- E.E.PU Sallier Aix en Provence (0130253E) - I.E.N AIX EST M. AUGER 04.42.23.32.17.
- E.E.PU du cours Julien (0132638X) - I.E.N MLLE 14. Mme MESTRE, 04.84.35.81.50
- E.E.PU Camille Pierron ISTRES (0132590V) – I.E.N ISTRES Mme BONNET 04 42 56 32 20
- E.E.PU ZAC Château GOMBERT (0133821H) – IEN MARSEILLE 09 M. SOULIE 04 9149 42 75
- E.E.P.U Saint Mitre Marseille (0130647H) – I.E.N MLLE 10 Mme TALBOT 04.84.35.81.40

Gymnastique :

- Ecole Élémentaire Ste Anne (0130651M) - I.E.N MLLE 5 – Mme BENSUSSAN 04.91.71.71.18.08

✓ U.P.E.2A. (ex-CLIN) implantées en école

- | | |
|---|--|
| E.E.PU Jules Ferry – Aix en Provence | E.E.PU Joseph Roumanille – Aix Les Milles (Itinérante) |
| E.E.PU Alyscamps – Arles (Itinérante) | E.E.PU Henri Wallon - Arles |
| E.E.PU Anatole France – Fos | E.E.PU Albert Bayet – Gardanne (Itinérante) |
| E.E.PU Raoul Ortollan – Istres | E.E.PU Abeille – La Ciotat (Itinérante) |
| E.E.PU J. Moulin – Maignane (Itinérante) | E.E.PU Bricarde – Marseille (Itinérante) |
| E.E.PU Arenc Bachas – Marseille | E.E.PU Parc Bellevue – Marseille |
| E.E.PU Révolution – Marseille | E.E.A. E.Vaillant (application) – Marseille |
| E.E.PU Saint Barthélémy SNCF – Marseille | E.E.PU Hozier |
| E.E.PU Peyssonnel 2 – Marseille | E.E.PU St Charles 2 – Marseille (Itinérante Mlle 03) |
| E.E.PU Convalescents – Marseille (2 UPE2A dont 1 en fonction au Collège Quinet) | |
| E.E.PU des Abeilles – Marseille | E.E.PU Maurice Korsec – Marseille |
| E.E.PU Canet Jean Jaurès – Marseille (Itinérante Mlle 02 – 12 -15) | |
| E.E.PU National – Marseille | E.E.PU Fraissinet – Marseille (Itinérante) |
| E.E.PU Jean Fiolle – Marseille (Itinérante) | E.E.PU La Millière – Marseille |
| E.E.PU La Valentine – Marseille | E.P.PU Rose – Marseille |
| E.E.PU Emile Vayssière 2 – Marseille | E.E.PU Font Vert – Marseille (Itinérante) |
| E.E.PU Emile Vayssière 1 – Marseille | E.E.PU Parc Kalliste 2 – Marseille |
| E.E.PU Aygalades Oasis 1 – Marseille | E.E.PU Saint Pierre – Marseille |
| E.E.PU G. Vigneault – Marseille (Itinérante) | E.E.PU Albert Chabanon – Marseille (2 postes) |
| E.E.PU Ste Marthe – Marseille | E.E.PU François Moisson – Marseille (2 postes) |
| E.E.PU Oddo-Madrague Ville – Marseille | E.E.PU St Louis Le Rove – Marseille (Itinérante) |
| E.E.PU Jean Jaurès – Martigues (Itinérante) | E.P.PU Marcel Gresset – Miramas |
| E.E.PU La Carraire – Miramas | E.E.PU Paul Langevin – Berre l'Etang |
| E.E.PU Orgon – Orgon | E.E.PU Gabriel Peri – Châteaurenard |
| E.E.PU Jules Ferry – Tarascon | E.E.PU Lurian 2 – Salon |
| E.E.PU Canourgues – Salon (Itinérante) | E.E.PU Raimu – Vitrolles (Itinérante) |

✓ U.P.E.2A. (ex-CLIN) implantées dans un collège

- Poste collège CAMUS – Miramas
- Poste collège ROSTAND – Marseille
- Poste collège VERSAILLES – Marseille
- Poste collège Jean MOULIN – Marseille
- Poste collège Alexandre DUMAS – Marseille
- Poste collège Henri WALLON - Marseille

PROCEDURE

- Contrôle de compétences des candidats dans le cadre de la commission créée par l'arrêté du 19 septembre 1995.
- Dès la saisie de leurs vœux, les candidats dont les compétences auront été validées adresseront à la direction des services départementaux (D.P.2) la lettre d'engagement figurant en annexe 6.

3/4 Les candidats retenus seront bénéficiaires d'une priorité de nomination, avec départage au barème « adjoint » en cas de candidatures concurrentes.

Les postes de directeur des centres d'enseignement renforcé de la langue régionale, tout comme ceux des écoles bilingues ou des écoles comportant une section bilingue, sont attribués en priorités aux candidats dont les compétences en langue régionale ont été validées. A défaut, ils sont attribués à titre provisoire à un candidat dont les compétences en langue régionale ont été validées mais qui n'a pas été encore reconnu apte aux fonctions de direction selon la procédure en vigueur, et à défaut de cette condition, à un candidat dont les compétences ont été appréciées comme étant à confirmer pendant l'année qui suit son passage devant la commission de validation des compétences. Dans ces deux cas, le poste est porté à nouveau au mouvement l'année suivante. Lorsqu'un personnel est nommé à sa demande et à titre provisoire sur un poste de directeur d'un centre renforcé pour l'enseignement de la langue régionale, ou d'une école bilingue ou comportant une section bilingue, aucune autre nomination à titre définitif ne lui sera proposée en éventuelle substitution. Si la personne qui a occupé le poste à titre provisoire obtient la validation définitive de ses compétences, elle est prioritaire pour être affectée sur ce poste à titre définitif, à la condition qu'elle ait été reconnue apte aux fonctions de direction selon la procédure en vigueur, et cela au plus tard pendant l'année scolaire où elle a occupé les fonctions de direction. Si aucune candidature émanant d'enseignants disposant d'une validation de compétences confirmées ou à confirmer ne s'est exprimée, le poste est pourvu sans délai selon la procédure générale.

D/ VŒUX SUR POSTES SPECIALISES

Les enseignants souhaitant postuler sur des postes spécialisés :

- en milieu hospitalier
- en milieu pénitentiaire
- en établissement spécialisé (C.M.P, C.M.P.P., I.M.E., E.R.E.A., I.T.E.P., S.E.S.S.A.D., Centre des Cadenaux ...)
- de référent,

doivent **impérativement** prendre contact avec le directeur de l'établissement spécialisé **ET** l'I.E.N.-A.S.H.

Coordonnées des I.E.N. -A.S.H. :

I.E.N.-A.S.H. 1 : M. MORGANO, 04.42.21.12.99

I.E.N.-A.S.H. 2 : M. AZAÏS, 04.84.52.30.38

I.E.N.-A.S.H. 3 : M. ABBOU, 04.84.35.81.10

I.E.N – A.S.H 4 : M. MARTEL : 04.90.49.01.78

Pour les postes de référents, les candidats seront convoqués à un entretien.

✓ **REFERENTS**

La fonction de référent consiste à mettre en œuvre le projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap (organisation et animation des équipes de suivi de la scolarisation, lien avec la famille, lien avec la M.D.P.H., évaluation du projet ...).

✓ **Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.)**

Les fonctions en I.T.E.P. consistent à :

- suivre la scolarisation d'enfants et d'adolescents atteints de troubles psychologiques, soit à l'I.T.E.P., soit en milieu ordinaire ;
- travailler en partenariat avec les équipes thérapeutiques et éducatives (psychologue, éducateur, psychomotricien...), de l'établissement et du milieu ordinaire.

✓ **Services d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.)**

L'enseignant affecté en S.E.S.S.A.D. suit la scolarisation d'enfants handicapés moteurs scolarisés en milieu ordinaire (option C), ou d'enfants souffrant de troubles du développement intellectuel et/ou du comportement (option D).

Remarque : Deux postes au S.E.S.S.A.D. le Verdier sont implantés administrativement à CABANNES mais l'exercice des fonctions se fait :

Pour le 1^{er} : sur les communes de Cabannes, Saint Rémy et environs

Pour le 2^{ème} : sur les communes de Fos, d'Istres, Martigues, Port de Bouc, Miramas, Port Saint Louis et environs.

✓ Implantation des CL.I.S T.E.D (Troubles Envahissants du Développement) :

- AIX – E.E.PU Jules ISAAC (0130252D – ASH01)
 ARLES – E.E.PU Cyprien Pilliol (0130310S – ASH 04)
 MARSEILLE – E.E.PU ST Jérôme Village 1 (0130634U - ASH 03)
 MARSEILLE – E.E.PU ST Joseph Micocouliers (0132192M – ASH 03)
 MARSEILLE – E.E.PU Cabot (0130693H – ASH 02)
 4/4 MARSEILLE – E.E.PU Saint André Barnier (0132176V – ASH 03)
 MARSEILLE – Centre Esperanza (0130960Y – ASH 02)
 MARSEILLE – E.E.PU Chartreux Eugène Cas 2 (0131530T – ASH 02)
 MARTIGUES – E.E.PU Tranchier (1 Clis TED sur les 2 Clis que comprend l'école)(0130970J-ASH04)
 PORT SAINT LOUIS DU RHONE – E.E.PU Jules Verne (0131068R – ASH 04)
 SALON DE PCE – E.E.PU Crau Bel Air (0131140U – ASH 01)
 SALON DE PCE – E.E.PU Lurian 1 (0131143X – ASH 01)

✓ Implantation des CL.I.S T.S.A. (Troubles Spécifiques des Apprentissages) :

- AIX – E.E.A. Mistral (0131201K – ASH 01)
 AIX LES MILLES – E.E.PU Marie Mauron (0130265T – ASH 01)
 AUBAGNE – E.E.PU Pin Vert (0130351L – ASH 02)
 MARSEILLE – E.E.PU Parette Mazenode (0130601H – ASH 02)
 MARSEILLE – E.E.PU ST Louis Le Rove (intervention sur M12 et M15)(0131540D – ASH 03)
 MARSEILLE – E.E.PU Ste Anne (0130651M – ASH 02)
 MARSEILLE - E.E.PU E. Vayssière 1 (0131641N – ASH 03)
 SALON DE PROVENCE – E.E.PU Lurian 2 (0131148C – ASH 01)
 VITROLLES – E.E.PU Les Pinchinades (0132804C – ASH 03)

✓ Scolarisation des élèves autistes en IME

- IME Mont Riant Marseille 14^{ème} implanté U.E Plombières
 IME les figuiers Marseille 11^{ème}

E/ ACCUEIL DES MOINS DE 3 ANS ET CLASSES PASSERELLES

MARSEILLE	ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION
EMPU CALANQUES DE SORMIOU (0130857L)	MARSEILLE 9EME	MARSEILLE 05
EMPU SAINT JEROME SUSINI (0131832W)	MARSEILLE 13EME	MARSEILLE 10
EMPU CANET LAROUSSE (0130855J)	MARSEILLE 14EME	MARSEILLE 02
EMPU FONT VERT (0131542F)	MARSEILLE 14EME	MARSEILLE 11
EMPU SAINTE MARTHE (0131270K)	MARSEILLE 14EME	MARSEILLE 15
EMPU BRICARDE (0132328K)	MARSEILLE 15EME	MARSEILLE 01
EMPU EXTERIEUR (0130873D)	MARSEILLE 15EME	MARSEILLE 02
EMPU SAINT LOUIS LE ROVE (0131539C)	MARSEILLE 15EME	MARSEILLE 15
EMPU NEUVE SAINTE CATHERINE (0130899G)	MARSEILLE 7EME	MARSEILLE 14
EMPU N.D LIMITE HLM PERRIN (0131277T)	MARSEILLE 15EME	MARSEILLE 01
EMPU ST ANDRE CASTELLANE (0131830U)	MARSEILLE 15EME	MARSEILLE 01
EMPU REVOLUTION (0130845Y)	MARSEILLE 3EME	MARSEILLE 02
EMPU VILLETTE FONSCOLOMBE (0133039H)	MARSEILLE 3EME	MARSEILLE 03
EMPU ROSE VAL PLAN (0131648W)	MARSEILLE 13EME	MARSEILLE 10
EMPU MALPASSE LES LAURIERS (0132757B)	MARSEILLE 13EME	MARSEILLE 11
EMPU SAINT BARTHELEMY FLAMANTS (0132434A)	MARSEILLE 14EME	MARSEILLE 11
EMPU SAINT ANTOINE PALANQUE (0130926L)	MARSEILLE 15EME	MARSEILLE 12
EMPU AYGALADES OASIS (0131268H)	MARSEILLE 15EME	MARSEILLE 12
EMPU EVECHE (0130872C)	MARSEILLE 2EME	MARSEILLE 14
EMPU CASTELLAS LES LIONS (0131245H)	MARSEILLE 15EME	MARSEILLE 15
EMPU ODDO (0130901J)	MARSEILLE 15EME	MARSEILLE 15

VITROLLES : EMPU RAIMU

SAINT REMY (Classe passerelle) : EMPU MAS DE NICOLAS

AIX EN PROVENCE (Classe passerelle) : EMPU LES LAUVES

ANNEXE 12

DECHARGE A 100% DU DIRECTEUR D' ECOLE EN REP+

NUMERO RNE	SIGLE	NOM	COMMUNE
0131856X	E.E.PU	MALPASSE LES OLIVIERS	MARSEILLE 13E ARRONDISSEMENT
0130640A	E.E.PU	SAINT JUST COROT	MARSEILLE 13E ARRONDISSEMENT
0132275C	E.E.PU	BRICARDE	MARSEILLE 15E ARRONDISSEMENT
0130538P	E.E.PU	CALADE	MARSEILLE 15E ARRONDISSEMENT
0130597D	E.E.PU	ODDO-MADRAGUE VILLE	MARSEILLE 15E ARRONDISSEMENT
0130641B	E.E.PU	SAINT LOUIS CONSOLAT	MARSEILLE 15E ARRONDISSEMENT
0132176V	E.E.PU	SAINT ANDRE BARNIER	MARSEILLE 16E ARRONDISSEMENT
0131821J	E.E.PU	SAINT ANDRE LA CASTELLANE	MARSEILLE 16E ARRONDISSEMENT
0130555H	E.E.PU	CONVALESCENTS	MARSEILLE 1ER ARRONDISSEMENT
0133655C	E.E.PU	MAURICE KORSEC	MARSEILLE 1ER ARRONDISSEMENT
0130735D	E.E.PU	KLEBER	MARSEILLE 3E ARRONDISSEMENT
0130595B	E.E.PU	NATIONAL	MARSEILLE 3E ARRONDISSEMENT
0130518T	E.E.PU	PARC BELLEVUE	MARSEILLE 3E ARRONDISSEMENT
0133778L	E.E.PU	RUFFI	MARSEILLE 3E ARRONDISSEMENT

Division des personnels
Bureau des actes collectifs (D.P.E.2)

LETTRE DE CANDIDATURE

NOM: _____

PRENOM: _____

Date de naissance |_|_|_|_|_|_|_|_|

Affectation 2014/2015 : _____

Numéro téléphone portable : _____

Adresse mail valide pour l'envoi de la convocation devant la commission d'entretiens :

Souhaite postuler pour un poste (cocher la case correspondant au type de poste sollicité) :

- ERIP
- Secrétaire de comité exécutif
- Directeur totalement déchargés en REP+
- Référent
- UPE2A (ex-CLIN)
- Ecoles pratiquant la pédagogie FREINET

*Pour les postes d'UPE2A, cette lettre, accompagnée d'un CV, doit parvenir au CASNAV et aux services DPE2 **pour le 24 Avril 2015**. Une commission d'entretiens se réunira le 11 mai 2015.*

Fait à _____, le _____

Signature du candidat

Cette lettre doit parvenir chez l'IEN **pour le 24 avril 2015** (Elle ne dispense pas de la saisie informatique des vœux).

Attestation du respect de la procédure par l'I.E.N.

Fait à _____, le _____

Signature de l'I.E.N.

A transmettre par l'I.E.N. à la direction des services départementaux – Bureau D.P.E 2 par mail
« ce.mouvement13@ac-aix-marseille.fr » **pour le 30 avril 2015**

CODE RNE	SIGLE	ECOLE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	NOMBRE
0130341A	E.M.PU	JEAN BUON	ARLES	ARLES	1
0130319B	E.E.PU	MARIE CURIE	ARLES	ARLES	1
0132474U	E.E.PU	PAUL LANGEVIN	ARLES	ARLES	1
0131067P	E.M.PU	MARGUERITE BLOUVAT	PORT DE BOUC	FOS	1
0132291V	E.E.PU	VICTOR HUGO	PORT DE BOUC	FOS	1
0131638K	E.E.PU	ND LIMITE HLM PERRIN	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 1	1
0131821J	E.E.PU	ST ANDRE LA CASTELLANE	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 1	1
0132176V	E.E.PU	ST ANDRE BARNIER	MARSEILLE 16 ^{ème}	MARSEILLE 1	1
0132275C	E.E.PU	BRICARDE	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 1	1
0130924J	E.M.PU	ST ANDRE BOISSEAU	MARSEILLE 16 ^{ème}	MARSEILLE 1	1
013862S	E.M.PU	CHUTES LAVIE	MARSEILLE 4 ^{ème}	MARSEILLE 2	1
0130541T	E.E.PU	CANET AMBROSINI	MARSEILLE 14 ^{ème}	MARSEILLE 2	1
0130542U	E.E.PU	CANET LAROUSSE	MARSEILLE 14 ^{ème}	MARSEILLE 2	2
0130796V	E.E.PU	ST JUST CENTRE 2	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 2	2
0132290U	E.M.PU	CANET JEAN JAURES	MARSEILLE 14 ^{ème}	MARSEILLE 2	2
0131542F	E.M.PU	FONT VERT	MARSEILLE 14 ^{ème}	MARSEILLE 2	2
0130566V	E.E.PU	FELIX PIAT	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 3	1
0130735D	E.E.PU	KLEBER	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 3	1
0131537A	E.E.PU	PEYSSONNEL 1	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 3	1
0133778L	E.E.PU	RUFFI	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 3	1
0130867X	E.M.PU	DES DAMES	MARSEILLE 2 ^{ème}	MARSEILLE 3	2
0133998A	E.E.PU	CHEVALIER PAUL	MARSEILLE 2 ^{ème}	MARSEILLE 3	3
0130616Z	E.E.PU	ROSE	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 10	1
0130745P	E.M.PU	MAURELLE	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 10	1
0130773V	E.E.PU	ROSE FRAIS VALLON NORD	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 10	1
0132200W	E.M.PU	ROSE FRAIS VALLON CENTRE	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 10	1
0132267U	E.E.PU	ROSE LA GARDE	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 10	1
0130590W	E.E.PU	MERLAN CERISAIE	MARSEILLE 14 ^{ème}	MARSEILLE 11	2
0130640A	E.E.PU	ST JUST COROT	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 11	1
0131208T	E.E.PU	BOUGE	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 11	1
0131280W	E.M.PU	MERLAN CERISAIE	MARSEILLE 14 ^{ème}	MARSEILLE 11	1
0131644S	E.M.PU	BOUGE	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 11	1
0131652A	E.E.PU	ST JEROME LES LILAS	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 11	1
0131856X	E.E.PU	MALPASSE LES OLIVIERS	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 11	1

0132274B	E.E.PU	MALPASSE LES LAURIERS	MARSEILLE 13 ^{ème}	MARSEILLE 11	1
0130636W	E.E.PU	ST JOSEPH SERVIERES	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 12	2
0131223J	E.E.PU	AYGALADES OASIS 2	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 12	1
0131224K	E.E.PU	MAURELETTE	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 12	2
0131238A	E.E.PU	AYGALADES OASIS 1	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 12	1
0131270K	E.M.PU	STE MARTHE	MARSEILLE 14 ^{ème}	MARSEILLE 12	1
0131637J	E.E.PU	PARC KALLISTE 1	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 12	1
0132421L	E.M.PU	SAVINE	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 12	1
0132483D	E.E.PU	SAVINE	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 12	1
0132611T	E.M.PU	SOLIDARITE 1	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 12	1
0134095F	E.E.PU	BUGEAUD	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 14	2
0130555H	E.E.PU	CONVALESCENTS	MARSEILLE 1 ^{er}	MARSEILLE 14	1
0130595B	E.E.PU	NATIONAL	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 14	1
0130788L	E.E.PU	ST CHARLES 2	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 14	2
0133655C	E.E.PU	KORSEC	MARSEILLE 1 ^{er}	MARSEILLE 14	1
0133920R	E.M.PU	JOBIN CADENAT	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 14	1
0133970V	E.E.PU	BUSSERADE MASSENA	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 14	2
0130518T	E.E.PU	PARC BELLEVUE	MARSEILLE 3 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0130538P	E.E.PU	CALADE	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0130597D	E.E.PU	ODDO MADRAGUE VILLE	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0130641B	E.E.PU	ST LOUIS CONSOLAT	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0130642C	E.E.PU	ST LOUIS GARE	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0130643D	E.E.PU	ST LOUIS CAMPAGNE LEVEQUE	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0130873D	E.M.PU	EXTERIEUR	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0131271L	E.E.PU	LA VISITATION	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0130938Z	E.M.PU	ST LOUIS LEVEQUE	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0133633D	E.E.PU	ARENCE BACHAS	MARSEILLE 15 ^{ème}	MARSEILLE 15	1
0132479Z	E.M.PU	JEAN GIONO	MIRAMAS	MIRAMAS	2
0131936J	E.M.PU	PAUL CEZANNE	VITROLLES	VITROLLES	1
0131937K	E.E.PU	PAUL CEZANNE	VITROLLES	VITROLLES	1
0133327W	E.E.PU	LUCIE AUBRAC/LIOURAT	VITROLLES	VITROLLES	1

Division des
Personnels
Enseignants du 1^{er}
degré

Bureau des actes
collectifs- DPE 2

Référence
Priorité médicale 2015

Dossier suivi par
Monique VEAUGIER
Téléphone
04 91 99 67 52

Fax
04 91 99 67 81
Mél.

ce.dp13dp2@ac-aix-
marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

Ouverture Public :
8h30-17h00

Le Directeur académique des services
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames, Messieurs les Enseignants du 1er degré

S/C de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation Nationale
chargés de circonscription

Marseille, le 7 janvier 2015

OBJET : Participation au mouvement départemental 2015
Demande de priorité médicale

Références : Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Par référence aux dispositions énoncées dans l'article 2 de la loi du 11 février 2005 citée en référence une bonification est accordée aux enseignants en situation de handicap.

Seuls peuvent prétendre à une priorité de mutation au titre du handicap les bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

La loi a élargi le champ des bénéficiaires et prend en compte la situation personnelle des agents titulaires, celle de leur conjoint bénéficiaire de l'obligation d'emploi, ou de leur enfant reconnu handicapé ou malade.

Les personnels concernés par cette procédure, doivent se faire connaître, en adressant l'imprimé joint en annexe, au service du mouvement D.P.E 2,

Parallèlement, un dossier médical composé des pièces justificatives suivantes :

- la R.Q.T.H (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) délivrée par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) pour l'enseignant, son conjoint ou son enfant
- la carte d'invalidité -
- tous les justificatifs attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie de la personne handicapée
- s'agissant d'un enfant non reconnu handicapé mais souffrant d'une maladie grave, toutes les pièces concernant le suivi médical, notamment en milieu hospitalier spécialisé.
- L'imprimé de demande (joint à la circulaire)

doit être adressé par courrier: **à l'attention du Docteur FABBRICELLI,**
Rectorat d'Aix-Marseille
Place Lucien PAYE – 13100 AIX en Provence

Date limite de réception des dossiers : 31 mars 2015

Pour le directeur académique
Le Secrétaire Général
signé

Vincent LASSALLE

MOUVEMENT 2015 – Phase départementale -

DEMANDE DE PRIORITE MEDICALE AU TITRE DU HANDICAP -



Division des
Personnels
Enseignants du 1^{er}
degré

Bureau des actes
collectifs- DPE 2

Référence
Priorité médicale 2015

Dossier suivi par
Monique VEAUGIER
Téléphone
04 91 99 67 52

Fax
04 91 99 67 81
Mél.

ce.dp13dp2@ac-aix-
marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

Ouverture Public :
8h30-17h00

NOM :
PRENOM :
Date de naissance :
N° portable :
Mail
Situation de famille :
Nombre et âge des enfants à charge.....
Position :
 Activité
 Congé parental depuis le jusqu'au
 CLM - CLD depuis le jusqu'au
Etablissement d'exercice 2014-2015 :.....
Circonscription de :

- Bénéficiaire de la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) depuis le
- Joindre la notification de la M.D.P.H
- Carte d'invalidité

Personne concernée par le handicap :
 Agent
 Conjoint
 enfant

Dans le cadre du mouvement 2015, je demande à bénéficier d'une priorité médicale au titre du handicap, et m'engage à adresser par courrier **avant le 31 mars 2015**, l'ensemble des pièces constituant mon dossier médical, à savoir :

- courrier détaillé au médecin de prévention
- R.Q.T.H
- Carte d'invalidité
- Tous les justificatifs attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie de la personne handicapée
- S'agissant d'un enfant non reconnu handicapé mais souffrant d'une maladie grave, toutes les pièces concernant le suivi médical notamment en milieu hospitalier spécialisé.

Ces pièces devront être jointes sous pli confidentiel
à l'attention du Docteur FABBRICELLI - médecin de prévention –
RECTORAT d'Aix-Marseille
Place Lucien PAYE – 13100 AIX EN PROVENCE

Date limite de réception des dossiers : le 31 mars 2015

A.....Le

Signature de l'agent